



journal

n° 34 - 4 janvier 2010

Vernoy infos



ÉDITO de monsieur le Maire

Vernoyennes, Vernoyens,

Le Dimanche 29 Novembre 2009 vous vous êtes mobilisés afin d'élire cinq nouveaux membres du Conseil Municipal.

Votre choix s'est porté sur la liste soutenue par le Conseil Municipal en place et moi-même, prouvant votre confiance.

Cette reconnaissance va me permettre d'aborder avec sérénité la suite de ce mandat avec un conseil renouvelé.

Cette équipe reformée va se mettre au travail afin de réaliser le programme soumis à votre approbation en 2008, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, tout ce que l'on s'attend à trouver dans un petit village.

Un grand merci à vous tous....

Cette nouvelle année est l'occasion pour moi d'adresser à chacun de vous mes meilleurs vœux –

« Ne retenons que le meilleur des mois qui nous quittent Et que 2010 soit pour tous une pleine réussite »

Votre Maire, Philippe Génus

RUBRIQUES du bulletin municipal

- 1 Édito de M. le Maire
Note de la rédaction
- 2 Manifestations
Dates à retenir
- 3 Infos pratiques
A propos de...
Annonce
- 4 Le point sur...
Conseil municipal
- 5 Actualités
- 6 Un peu d'histoire de...
Les p'tits trucs de mamie...
- 7 Il était une fois...
- 8 Dernière minute
Curiosité
Autour de Vernoy

Note de la rédaction

En ce début d'année, un certain rituel veut que chacun prenne de bonnes résolutions, fasse un programme de ce qu'il devra accomplir (s'inscrire dans un club quelconque, faire un footing une fois par semaine, aller au spectacle plus souvent etc...) Comme d'habitude tout ça sera oublié en quelques mois. C'est bien la raison pour laquelle on appelle ça des projets..... !

La rédaction vous souhaite une **bonne et heureuse année 2010** et adresse un grand merci à tous ceux qui ont collaboré et collaboreront, dans quelque domaine que ce soit, à la diffusion de votre gazette communale.



SAMEDI 31 OCTOBRE
BALADE D'HALLOWEEN

Une excellente récolte de bonbons cette année encore même si le changement d'horaire de cette balade annuelle a quelque peu perturbé les Vernoyens, habitués qu'ils étaient à faire « nocturne ».

Il faut dire que jusque-là cette balade venait après une journée d'école.

Les enfants ont pu se promener et faire admirer leurs costumes – Tout cela s'est terminé dans la bonne humeur autour d'un goûter. ■

MERCREDI 11 NOVEMBRE
COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918

Les Vernoyens étaient nombreux au Monument aux Morts pour cette commémoration toujours empreinte de solennité et de recueillement, accompagnée par l'Harmonie Musicale de Saint-Valérien.

C'est avec une certaine émotion qu'ils ont écouté les textes officiels, dont l'un a été lu par une jeune fille du village, Juliette Haynes. La cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.

THÉÂTRE

Les représentations de l'Atelier-Théâtre ont dû être annulées pour raisons d'élections municipales complémentaires – La première doit avoir lieu le Samedi 23 Janvier 2010

SAMEDI 12 DÉCEMBRE
NOËL DES ENFANTS -

Les enfants, qui s'étaient déjà retrouvés le mercredi précédent pour décorer leur sapin, ont participé

à un spectacle de théâtre actif remplaçant pour un instant les lutins du Père Noël dans leur mission, le Père Noël ayant eu un « accident de traîneau ».

Après la distribution des jouets, c'est dans une ambiance festive et déjà « imprégnée » de l'esprit de Noël que petits et grands ont partagé le goûter –

Un grand merci aux mamans pour les « fameux gâteaux » - à Culture et Loisirs Vernoyens pour le goûter et à la Commune pour jouets et spectacle.



• DATES À RETENIR •

- **CÉRÉMONIE DES VŒUX :**
- **SAMEDI 16 JANVIER 2010 - 17 HEURES -**
-
- **THÉÂTRE :**
- "La Facture de Françoise Dorin"
- Comédie en quatre actes – durée environ 2 h 30 –
-
- Samedi 23 Janvier 2010 – 20 heures 30
- Dimanche 24 janvier 2010 – 16 heures

Entrée gratuite sur réservation
Contact : 03.86.86.40.90

APRÈS-MIDI CARNAVAL ET CRÊPES :
MERCREDI 17 FÉVRIER 2010 - 15 HEURES -

INFOS PRATIQUES

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Entre le 21 janvier et le 20 Février 2010, aura lieu la campagne de recensement de la population.

L'Agent recenseur, nommé par la Commune, passera à votre domicile et vous donnera à remplir des documents à lui restituer, soit immédiatement, soit lors d'un second passage

Le but du recensement n'est pas de « contrôler » les familles mais d'établir avec justesse le nombre d'habitants vivant réellement dans le village, afin de lui permettre de recevoir les dotations de l'État correspondantes, pour un fonctionnement optimum.

Il permet également de cibler les besoins (halte-garderie – écoles – maisons de retraite – transports) par rapport à la diversité de population.

Les services de la Mairie sont également à votre disposition et vous remercient de réserver à Madame Ochin Françoise, Agent recenseur, habitante de la commune, le meilleur accueil.

Vous trouverez joint à ce bulletin municipal le document officiel de l'INSEE

Chiens dits « dangereux » de 1^{re} et 2^e catégories

Il a déjà été évoqué, dans un précédent numéro, les obligations de déclaration en mairie, faites aux propriétaires de chiens de ces catégories.

Les dernières directives de l'État imposent un « permis » aux détenteurs de ces animaux –

Ce permis consiste en une formation obligatoire de 10 heures auprès d'un instructeur agréé dont la liste est disponible en mairie –

Les personnes possédant un certificat de stage effectué antérieurement et répondant aux normes en vigueur devront en adresser copie en mairie afin qu'il soit joint au dossier de déclaration de l'animal.

Assistante maternelle :

Mme VINOT Isabelle – 03.86.86.45.56

Horaires d'ouverture de la mairie

Mercredi : 10 heures - 12 heures

Jeudi : 16 heures - 19 heures

Permanence du maire - 1er samedi du mois :
10 heures - 12 heures

État Civil

Décès : Monsieur Michel Gourdet

Monsieur Aimé Adam

Toutes nos pensées vont à leurs familles

A PROPOS DE...

L'AGENCE POSTALE DE DOMATS

Suite à la fermeture de la poste de Domats, l'Agence Postale, gérée par la Mairie, a été installée à côté de la Boucherie.

Horaires d'ouverture :

Lundi - jeudi : 9 heures – 12 h 30

Mardi - vendredi : 14 h30 – 18 h30

Samedi : 9 heures – 12 h 30

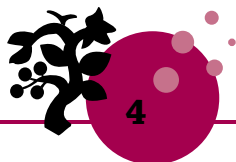
ANNONCE

Tournée cadastrale

Les propriétaires fonciers sont informés que Véronique Brembilla, agent du cadastre, sera de passage sur la commune le 19 Janvier 2010.

Dans ce cadre, elle sera amenée à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.





Le point sur...

La redevance des ordures ménagères

L'année 2010 va être difficile financièrement car s'annonce déjà une augmentation de la redevance des ordures ménagères, laquelle devrait s'élever à 29 %.

Lors de la réunion du 23 décembre 2009, il a été demandé aux communes de se prononcer sur l'augmentation de la redevance fixée par la Communauté de Communes du Gâtinais.

Celle-ci est due notamment au financement de la création des deux déchetteries sur le canton (Fouchères et Chéroy) – création contestée par la commune de Vernoy compte tenu du coût.

On en voit le résultat aujourd'hui.

Seulement quatre communes, dont Vernoy, ont refusé cette augmentation sur les 23 communes concernées. Autant dire que....

Conseil municipal

Votre nouvelle équipe municipale suite aux élections du 29 novembre 2009.

Maire : Philippe GÉNIUS
1^{er} adjoint : Alain LE GALL
2^e adjointe : Sophie KARL

Commissions des Finances

Président : Philippe GÉNIUS
Vice Présidente : Anise DROUET
Nicole BRIOIS - Sophie KARL

Commission des Routes et du Patrimoine

Président : Philippe GÉNIUS
Vice Président : Alain LE GALL
Christophe SANGA - Sophie PERRIGNON - Denis EVRARD - Intervenant Hors conseil : M. Daniel MANSIOT

Commission Jeunes – Sports – Loisirs – Ecoles

Président : Philippe GÉNIUS
Vice Président : Romuald NOBLE
Sophie KARL - Christophe SANGA – Jacqueline TODESCO – Alain LE GALL

Commission Culturelle

Président : Philippe GÉNIUS
Vice Présidente : Sophie KARL
Sophie PERRIGNON – Romuald NOBLE

C.C.A.S.

Président : Philippe GÉNIUS
Délégués du conseil municipal : Mmes Anise DROUET - Jacqueline TODESCO - Sophie KARL - Nicole BRIOIS
Délégués hors conseil : Mmes Françoise OCHIN

- Marie-Christine GÉNIUS - Jeannine POULAIN - Monsieur François PULCINI

SIVU Fourrière du Sénonais

Délégué hors conseil : M. Richard COMPAGNON - suppléant : Philippe GÉNIUS

Délégations aux organismes de regroupement : SIVOM

Délégués Titulaires :
Philippe GÉNIUS – Serge PROT
Déléguées suppléantes :
Nicole BRIOIS – Anise DROUET

Communauté de Communes

Délégués Titulaires :
Philippe GÉNIUS - Alain LE GALL
Délégués Suppléants :
Sophie KARL - Christophe SANGA

Gendarmerie

Déléguée Titulaire : Nicole BRIOIS –
Déléguée Suppléante : Sophie KARL

SIVU Multi accueil Halte Garderie

Déléguée Titulaire : Sophie KARL
Déléguée Suppléante : Madame Isabelle VINOT – hors conseil

Affaires militaires

Correspondant Défense : Denis EVRARD

U.S.P.G.

Titulaire : Sophie KARL
Suppléant : Christophe SANGA

Actualités

Cette rubrique concernera les « petits » événements qui auront eu lieu au cours du trimestre, fréquence actuelle du bulletin municipal, et qui méritent d'être soulignés.

Sapins de la mairie

Un des deux sapins installés dans les «bacs» à fleurs devant la mairie a été volé dans la nuit du 23 au 24 décembre.

Ce genre de larcin est inadmissible et navrant. Les efforts faits pour agrémenter la commune et donner un air festif en cette période de l'année ne sont pas récompensés.

A noter tout de même que les sapins étaient arrimés par des fils de fer afin de rester bien droits et que les auteurs étaient sûrement au courant et équipés en conséquence.

Espérons, tout au moins, que ce sapin aura fait des heureux....

Panneaux d'affichage – Panneaux directionnels

Le panneau d'affichage des Tachons a subi le même sort que les panneaux directionnels et la pré-signalisation du STOP, situés dans le même secteur.

Il devient de plus en plus difficile d'assurer le maintien des panneaux compte tenu du coût pour la commune – prix d'un panneau directionnel (en fonction du nombre de lettres) en moyenne : 68 € HT

La commune a en projet le remplacement de nombreux panneaux, qui sont très vieux, et qui mériteraient d'être changés. Hélas, depuis quelque temps ce sont les mêmes panneaux qui sont carrément arrachés (poteaux y compris) et qui doivent être remplacés.

Monsieur le Maire est intervenu auprès de Monsieur Berteloot, Président de l'Association Foncière afin de rappeler aux agriculteurs qu'ils se doivent de respecter les biens communaux >



ou privés (panneaux – balises de priorité, fossés, accotements, bornes de limite de propriétés)

NOUVEAU DANS VOTRE SECTEUR

La Belliole

A destination des particuliers :

L'écrivain public Sénonais

Secrétariat et télé-secrétariat

Pour tous vos courriers ou documents administratifs, CV, rapports, thèses, mémoires...

Vous avez un courrier compliqué à écrire, un imprimé à remplir, un dossier à préparer...

Vous avez un litige avec un fournisseur, une administration ou votre employeur et vous ne savez comment réagir, alors que vous pensez être dans votre droit.

Avant d'engager des procédures onéreuses, vous avez peut-être besoin d'un conseil afin de saisir les autorités compétentes.

L'Ecrivain Public Sénonais peut préparer votre dossier de recours auprès d'un Tribunal ou tout autre...

Il peut vous aider à chercher l'avocat ou l'expert qui pourrait défendre au mieux votre dossier.

Quelque soit la situation dans laquelle vous vous trouvez, l'Ecrivain Public Sénonais est là ...

A destination des entreprises :

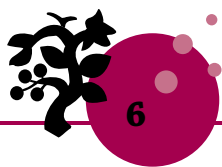
Télé-secrétariat Sénonais

Surcharge provisoire de travail ou remplacement régulier ou ponctuel de personnel ? Courriers, devis, factures, relances clients, téléprospection commerciale, transcriptions de fichiers audio, mise en page, tableaux, confiez la gestion administrative de votre entreprise à Télé-secrétariat Sénonais

Pour tous renseignements :

Contact : 09 77 19 72 56 ou 06 14 52 86 69

Courriel : telesecretariatsenonais.89@gmail.com



Un peu d'histoire de Vernoy

VERNOY ET LE BOCAGE

Plateau boisé, Vernoy aurait pu s'appeler Vernoy le Bocage (boschage = boisé), comme sa voisine Egriselles – De tout temps ce secteur entre Gâtinais et Sénonais présentait un ensemble forestier, formant écran, voire obstacle.

La partie la plus compacte de cet ensemble forestier s'est maintenue plus longtemps côté Gâtinais sous le nom de « Haies de Courtenay », mais, disloquée plus tôt vers l'Est jusqu'au rebord du val de l'Yonne, s'est dégradée de boschage en apparence de bocage d'où la survivance du nom dans Egriselles le Bocage (in boscagio – comme on trouve écrit dès le Moyen-âge) Les Romains s'installèrent en droite ligne de la Vieille Tuilerie à Queue - en lisière de bois, afin d'éviter toutes surprises, Vernoy n'étant que marais, bois et frondaisons – Des chemins ouverts dans ces bois par les légionnaires romains (vers 270) pour accéder à leur camp vont permettre de créer un terrain de culture propre, vers les Cléris.

• Chemin Châtre-les Genteys-les Gaugins-Les Bretons formant accès propre au camp en limite

du secteur dégagé et de la continuité boisée à l'Est

• Chemin relié au précédent près des Chèvres, coupant la voie romaine avant les Vallées et continuant tout droit à travers les bois jusqu'à l'Etang de Melle-reau et Domats.

Beaucoup de noms des villages ou lieux-dits ont une origine forestière :

Vernoy et son origine celtique « uernetos » l'aulnaie – le lieu marécageux où pousse l'aulne (la verne) Egriselles le Bocage et son grand Bouilleret : du bas-latin betullaretum – betullus - le bouleau - Fouchères (Fougères) les lieux-dits : Carpières - -autrement dit : le carpié (ancien nom du charme) Vert-Buisson – boissum en 1080 – massif dru et vertu – d'où également Verdier (le forestier – équivalent du garde-forestier actuel) – Les Ormes – Les haies de la tressarde (genêts : bois que l'on tresse) Le Cognot (l'enfonceur de coins – le bucheron) – Les Genteys (les genêts) – etc.

Le XII^e siècle sera le siècle dévastateur pour Vernoy et on assistera au plus grand déboisement de son histoire.

Les petits trucs de mamie tart'pom

Autour du houx

Les feuilles de houx à utiliser doivent avoir au moins un an – on les reconnaît à leur couleur d'un vert soutenu – les jeunes sont souples et vert clair et les vieilles sombres et piquantes.

Les feuilles doivent être séchées dans un endroit aéré, à l'ombre, pendant deux semaines environ et l'écorce au soleil. Ce seront de précieux ingrédients pour tisanes, teintures (à base d'alcool) et cataplasmes.

Fièvre ou grande fatigue :

Décoction ou teinture de houx -

Décoction : Immergez 3 à 5 feuilles broyées dans 100 ml d'eau et laissez infuser. Filtrez et buvez-en 2 à 3 tasses par jour

Teinture : mettez 20 à 25 feuilles à macérer dans 100 ml d'alcool à 70° pendant 10 jours – filtrez avec de la gaze de coton très fine et diluez-en 20 gouttes dans un verre d'eau à prendre 2 à 3 fois par jour.



Teinture de vin de houx –

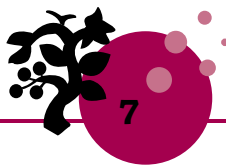
Recette très ancienne et très efficace pour faire baisser la fièvre - Laissez macérer pendant 10 jours 10 g d'écorce dans 100 ml de vin rouge corsé. Filtrez et buvez. Attention aux abus (pas plus de deux verres par jour) cette mixture a le même effet excitant que le café –

Pour lutter contre l'arthrose et l'arthrite :

Cataplasmes et bains - ces remèdes nous viennent tout droit du passé.

Cataplasmes : Pilez dans un mortier une poignée de feuilles fraîches et d'écorce. Avec la bouillie obtenue confectionnez des cataplasmes à appliquer directement sur les régions douloureuses. Cela vous soulagera beaucoup.

Bains d'eau chaude : Enlevez soigneusement les épines des feuilles et pilez des morceaux d'écorce que vous ajouterez à l'eau chaude – idéal aussi pour détendre mains et pieds fatigués.



Il était une fois

« Le houx de Noël et le gui de l'An neuf »

l'histoire et les légendes

Tous les ans, vous comme moi, décorons nos tables de Noël de branches de houx, de gui, ou en faisons des couronnes à suspendre à nos portes

Pourtant qui connaît l'origine de ces traditions ?



Le houx

Plante vénérée pour ces qualités thérapeutiques par de nombreuses civilisations, elle tenait ses lettres de noblesse chez les Chrétiens, de son rôle dans la survie de la Sainte Famille lors de l'exil en Egypte. L'histoire veut que pourchassés par les soldats d'Hérode, Joseph, Marie et Jésus trouvèrent refuge derrière un houx. A l'approche d'un soldat, celui-ci étendit ses branches pour les cacher. Marie aurait alors béni le houx en lui conférant la capacité de rester vert toute l'année. De nombreux rites religieux existaient autour du houx,

ces derniers ont disparu, mais les superstitions populaires sont encore vivaces et la tradition perdue.

Les peuples nordiques le considèrent depuis des siècles comme « porteur de bien ».

Certaines décoctions à partir des feuilles uniquement – les baies se sont révélées très toxiques – soignent notamment la fièvre, la toux – l'application en cataplasmes atténue les douleurs dues à l'arthrose et à l'arthrite.

Vous trouverez quelques recettes miracles très anciennes à la rubrique « les p'tits trucs de mamie Tart'Pom ».



Le gui

Parasite des feuillus et conifères, le gui est la plante des druides, qui voyaient en lui une plante miracle, capable de guérir de tous les maux. Les Celtes avaient pour habitude d'en accrocher à leur porte en guise de protection. Son nom

signifierait « celui qui guérit tout ». Cette plante aux multiples vertus, sera décrétée païenne par les chrétiens au IV^e siècle. C'est à cette époque que la fête de Noël est instaurée en lieu et place de l'ancienne « Sol Invictis » la fête païenne de Mithra, le dieu du soleil vaincu !

Du coup le gui fut banni est remplacé par le houx. Les superstitions et traditions populaires résistèrent malgré tout, l'une d'entre elles voulait que deux ennemis se croisant sous le gui déposent leurs armes pour faire une trêve, c'est sans doute à elle que l'on doit de toujours pouvoir s'embrasser sous le gui.

Mais, remontons d'abord jusqu'à nos ancêtres les gaulois : « C'est la sixième nuit du solstice d'hiver, la première de l'année celtique, la « nuit mère ». Un druide vêtu de blanc s'enfonça dans la forêt pour y cueillir le gui sacré du chêne avec une serpe d'or. Il le reçoit dans un drap de lin d'une blancheur immaculée (car il ne doit pas toucher le sol afin de conserver ses pouvoirs) tout en prophétisant « O Ghel an Heu ! » - traduisez « Que le blé germe ! ». Quelque peu déformée, cette expression aujourd'hui désuète s'était déjà transformée au Moyen âge en « Au gui l'an neuf ! ». Les gaulois qui, comme chacun sait, ne craignaient qu'une seule chose, c'est que le ciel leur tombe sur la tête, attribuaient donc à cette plante, outre ses vertus médicinales, des pouvoirs magiques. Le gui chassait les mauvais esprits, purifiait les âmes, neutralisait les poisons et assurait la fécondité des troupeaux.

Autre lieu, autre légende, en Scandinavie cette fois : Le démon Loki, par jalousie, tua le dieu soleil Baldut (ou Balder) lui décochant une flèche empoisonnée avec du gui. Preyla, déesse de l'amour, implora les dieux de redonner vie à Baldut, promettant alors d'embrasser quiconque passerait sous le gui. Evidemment, Baldut ressuscita. De cette légende naquit la coutume du baiser sous le gui, dès lors symbole de l'amour et du pardon.

On peut aussi préférer cette version, galloise : « Les trois filles du roi Gwydyr, étant promises à trois chevaliers en partance pour la guerre, se retrouvèrent sous un vieux chêne pour échanger des gages d'amour. Les plumes de paon offertes par les jeunes filles n'y suffisant pas, elles accordèrent un baiser à leurs fiancés. »

Revenons au réel. Le gui « porte bonheur » que l'on vend chaque fin d'année a effectivement des vertus médicinales. En herboristerie, le gui était prescrit pour soigner l'épilepsie, les désordres nerveux et la digestion. Au 19^e siècle, il entra dans la composition de remèdes contre la coqueluche. La viscine, substance contenue dans le fruit blanc du gui, servait autrefois à faire de la glu. Plus récemment, utilisée à faible dose, elle s'avère bénéfique contre l'hypertension et les maladies cardiaques. En revanche, utilisée à forte dose, elle peut causer des convulsions, ralentir dangereusement le rythme cardiaque, augmenter la pression artérielle et même provoquer un avortement. Cette substance ambivalente fait actuellement l'objet de recherches scientifiques.

Conclusion : l'un comme l'autre ont toujours été considérés comme des protecteurs.

Pline l'Ancien (An 23 après J.C) ne conseillait-il pas de planter un houx devant sa maison pour la protéger de la perfidie des plus mal intentionnés ? Disait-il vrai ?...

Dernière minute

SITE INTERNET :

<http://www.vernoy-village.fr/>

Le site internet étant en cours de réalisation, si vous souhaitez que votre activité y figure, nous vous invitons à contacter la mairie et en particulier Mme Sophie Karl – Vice Présidente de la Commission Culturelle.



Autour de Vernoy

SENS

Fêtes de l'Âne du 13 au 20 janvier 2010

Plusieurs lieux recevront ces fêtes de l'Âne qui en cette année 2010, après une interruption de quelques siècles, font de nouveau partie intégrante du calendrier culturel et festif de la ville de Sens. Le Moyen-âge voit l'origine de ces manifestations dans le ralentissement du travail pendant ces périodes hivernales, où chacun en profitait pour vivre de joyeuses fêtes.

Théâtre, jeux, travestissements, une sorte de rite païen dont l'Eglise essaya de canaliser les abus et les débordements, jusqu'à sa disparition au 16^e siècle.

Curiosité

Vernoy sous la neige !

« Blanc, blanc, blanc... » Pas le Noël, mais presque !

Tant de neige en si peu de temps, on n'avait pas vu ça à Vernoy depuis... 1986.

Et nous voilà plongés dans un paysage qui a les couleurs des champs enneigés. Un petit village aux toits pentus, la fumée des cheminées, le feu de bois, les cours et jardins immaculés où se croisent et se perdent les traces de pas, on se croirait à la montagne !

Les champs sont figés dans un sommeil de neige. Les bruits sont atténués, feutrés – Tout est silencieux – Par ci, par là oiseaux, écureuils, lapins et autres, à la recherche de quelque nourriture nous ont laissé leurs empreintes dans la neige. Que c'était beau ces flocons de neige, symbole de la paix à cette période particulière de l'année ! »

Vous pensez bien que, comme bon nombre d'entre vous, je me suis précipitée sur mon appareil photo. Pour le côté pratique, il est vrai que ces temps, exceptionnels ma foi, rendent la circulation fort difficile surtout dans les hameaux. La commune ayant une lame Monsieur le Maire a fait appel à Monsieur PIGOT Bernard de Savigny sur Clairis qui, dès le vendredi matin était à pied d'œuvre pour dégager les routes.

Monsieur le Maire remercie le personnel communal, les conseillers municipaux et les habitants qui ont fourni une aide efficace notamment pour saler les carrefours et dégager les véhicules prisonniers de la neige.

ments, jusqu'à sa disparition au 16^e siècle.

Expositions à la Bibliothèque municipale et au Musée de Sens – Spectacles musicaux au théâtre municipal et sur la place de la République – Concert et ciné-concert Salle de la Poterne et au Théâtre municipal – Contes, fables et fabliaux -

Pour plus d'infos :

Musée de Sens 03.86.64.46.22

Bibliothèque 03.86.83.72.80

Théâtre de Sens : 03.86.83.81.00

Obsidienne : 03.86.66.36.94

Bon début d'année et à bientôt...

Mch G.